

FreeDom

## **Tout savoir sur les Free-Doms**

### **Qu'est-ce qu'un Free-Dom ?**

C'est une option que vous associez à un de vos noms de domaine ou que vous choisissez lors de la commande d'un nouveau nom de domaine (en transfert ou en création). Lors de l'expiration de ce domaine il est automatiquement renouvelé !

En fonction du type de votre hébergement, avec Free-Dom, chaque année, vous avez la possibilité de créer de nouveaux domaines ou de lancer des transferts vers OVH gratuitement. De plus, le renouvellement de ces domaines devient gratuit "à vie de votre hébergement". C'est-à-dire qu'aussi longtemps que vous renouvelez votre hébergement, OVH s'engage à renouveler les domaines attachés à celui-ci. Si vous aviez déjà des domaines chez OVH, vous pouvez les attacher à votre hébergement et le renouvellement de ces domaines ne vous coûte plus rien puisqu'il devient à charge d'Ovh.

### **Quelles offres peuvent en bénéficier ?**

- Hébergement de type "mutualisé" : Plan
- Hébergement de type "serveurs dédiés" : Professionnels et HG

(voir [ovh.fr](http://ovh.fr) pour connaître le nombre de Free-Doms offerts selon l'offre)

### **Quelles extensions ?**

Les extensions concernées par Free-Dom sont : .com, .eu, .net, .org, .info, .biz, .fr, .be et .re.

Les extensions qui ne sont pas concernées par Free-Dom sont : les .pl.

### **Pourquoi utiliser les Free-Doms ?**

#### **Les 2 maîtres mots : Tranquilité et Economie !**

Vous craigniez de perdre votre nom de domaine, plus de problème avec les Free-Doms ! Plus besoin de renouveler x domaines à x dates différentes, les Free-Doms sont automatiquement renouvelés, pour cela il vous suffit de renouveler l'hébergement auquel sont associés vos Free-Doms.

Dans le Manager v3, grâce aux Free-Doms disponibles de votre hébergement, vous allez pouvoir "convertir" les domaines que vous avez chez OVH ou/et "créer" des nouveaux domaines en Free-Dom. Ainsi, vos domaines vont être renouvelés/crétés aux frais d'OVH.

### **Comment souscrire ?**

### **Combien de Free-Doms ?**

Lorsque vous commandez ou renouvelez votre hébergement (que ce soit un hébergement de type mutualisé ou dédié), vous le faites pour un certain nombre de mois.

Le nombre de Free-Dom auxquels vous avez droit est recalculé lors du renouvellement de votre hébergement. Ce nombre est déterminé en fonction du nombre de mois pour lesquels vous renouvelez votre hébergement, et du nombre de domaines auxquels votre produit vous donne droit.

### **Les Free-Doms ne fonctionnent que chez Ovh?**

Un Free-Dom fonctionne pour les domaines dont Ovh est le registrar. Vous devez créer ou transférer le domaine chez Ovh. Vous pouvez créer ou transférer les domaines en utilisant un Free-Dom. Ainsi la création ou le transfert du domaine est à la charge d'Ovh et vous ne payez donc ni la création ni le transfert du domaine.

### **Je veux modifier mon Free-Dom ?**

Un Free-Dom ne peut être utilisé que pour 1 et 1 seul domaine.

Par exemple, vous pouvez lancer la création d'un domaine en utilisant un Free-Dom. Une fois que le domaine est créé, il est attaché à votre Free-Dom?.

Ce Free-Dom? est figé avec ce domaine et uniquement ce domaine. Si plus tard vous ne souhaitez plus qu'OVH renouvelle ce domaine, vous ne pouvez pas réutiliser le Free-Dom? qui y était attaché pour un autre domaine.

### **Et si je transfère mon domaine ailleurs ?**

Si vous transférez le domaine chez un autre registrar, le Free-Dom ne fonctionnera plus et ne pourra pas être utilisé pour un autre domaine, il ne donnera droit à aucune remise.

Par contre le Free-Dom? restera attaché au domaine, même si vous l'avez transféré chez un autre registrar. Si vous retransférez le domaine chez Ovh à nouveau, le Free-Dom? sera automatiquement réactivé et le renouvellement du domaine sera à nouveau à la charge d'OVH. Les frais inhérents à ce transfert seront à votre charge.

### **Et si je change d'hébergement ou de serveur ?**

Vos freedoms sont perdus (vous devrez payer le renouvellement des domaines), vous pouvez toutefois associer les domaines à d'autre freedoms, ceux de votre nouveau produit, par exemple.

### **Doit on forcément configurer ses Free-Doms sur le service qui nous permet d'en bénéficier ?**

Non, vous en faites ce que vous voulez.

### **Gestion des Free-Doms depuis le Manager v3**

#### **Quels NICs peuvent utiliser les Free-Doms ?**

Seuls les NICs admin et billing peuvent utiliser les Free-Doms.

### **Où convertir, commander/transférer un domaine en Free-Dom ?**

Dans le Manager v3. Vous devez vous y connecter en tant que NIC admin ou billing, sélectionner l'hébergement auquel vous souhaitez associer votre Free-Dom.

Dans la section "Récapitulatif", si cette offre vous donne droit à des Free-Dom, une barre d'état des Free-Doms apparaîtra, dès lors vous saurez si vous avez encore des Free-Doms disponibles. En cliquant sur la barre, vous accéderez à la gestion des Free-Doms, où vous pourrez facilement :

- convertir un domaine déjà chez OVH en Free-Dom,
- créer/transférer un domaine grace aux Free-Dom.

Il vous suffira de suivre les instructions.

### **Combien de temps est valide mon Free-Dom ?**

Aussi longtemps que l'hébergement (mutualisé ou serveur dédié) qui vous permet de bénéficier de l'option freedom n'a pas expiré.

Si cet hébergement arrive à échéance et que vous décidez de ne pas le renouveler, les Free-Doms? qui y sont associés seront perdus. Ainsi les domaines qui bénéficiaient de l'option reprendront le "cycle normal d'un domaine"...

C'est à dire que vous devrez vous charger de créer les bons de commande de renouvellement et vous devrez les payer !

### **Comment savoir combien j'ai de Free-Doms ?**

Connectez-vous au Manager v3

Pour savoir le nombre de Free-Doms disponibles de tous vos hébergements. Sélectionnez, dans la page d'accueil de votre manager, la section "Actions", "Mes produits".

Vous êtes dans la section "Administration", "Mes produits", cliquez sur l'icône "Liste hébergement" de Free-Dom.

Pour savoir le nombre de Free-Doms créés et disponibles sur un hébergement donné, sélectionnez l'hébergement auquel sont associés ces Free-Doms : vous êtes dans la section "Récapitulatif" de votre hébergement, là vous voyez une barre d'état de vos Free-Doms.